DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013

Délibération n° 2013.10.196

Programme de soutien à la filière graphique/communication : attribution d'une subvention à l'Union nationale de l'impression communication (UNIC)

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

DELIBERATION N° 2013.10.196

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FILIÈRES	Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

PROGRAMME DE SOUTIEN A LA FILIERE GRAPHIQUE/COMMUNICATION : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'UNION NATIONALE DE L'IMPRESSION COMMUNICATION (UNIC)

Métiers historiques et innovants en région, l'Imprimerie, labeur, édition, les Arts graphiques, communication, doivent s'industrialiser à l'image du Packaging en intégrant les innovations du Web et du Multimédia.

En région Poitou-Charentes, le secteur représente encore 3 000 emplois, dont 1 200 emplois en Charente. Avec 70 établissements, c'est un secteur industriel majeur de l'agglomération du GrandAngoulême.

Aujourd'hui, pour conforter ce secteur qui a beaucoup souffert des restructurations, un programme d'actions s'impose autour de problématiques concrètes et technologiques spécifiques aux métiers de la communication, du design graphique, de la conception packaging intégrant le web et du multimédia.

Une analyse particulière des besoins des entreprises de l'Angoumois réalisée en 2012 et transposable au plan régional, fait ressortir :

- Un manque d'information et d'accompagnement à l'obtention de Certifications et de Labels ;
- Un manque d'informations stratégiques sur les évolutions des marchés et des technologies ;
- Une sous-utilisation du numérique, pourtant très proche dans le domaine de la communication ;
- Un manque de structuration d'une stratégie d'entreprise et particulièrement dans le domaine commercial ;
- Une volonté de rompre l'isolement et d'intégrer l'animation d'un réseau graphique et de communication packaging.

L'UNIC (Union Nationale de l'Impression Communication) a été sollicitée pour apporter son expertise et s'associer à la démarche initiée par un groupe d'entreprises, le GrandAngoulême, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de Métiers et la DIRECCTE.

Après échanges, l'UNIC propose de mener une action collective, centrée sur l'innovation, visant à identifier et accompagner une vingtaine d'entreprises dans les secteurs des imprimeries et des industries graphiques élargie au cartonnage et à la transformation.

…/…

LE PROGRAMME			
Les grandes étapes	**Coût prévisionnel**		**Critères quantitatifs de réussite** (3)
	Frais internes (1)	**Frais externes** (2)	
Phase 1 : phase de promotion du dispositif d'accompagnement à l'innovation couplé à de la sensibilisation à la R&D et à l'innovation par le design dans le secteur des industries graphiques	5 612 €	2 650 € 1 000 €	½ journée collective Promotion de l'enquête sectorielle régionale entreprises / donneurs d'ordre
Phase 2a : diagnostic 360° Analyse du contexte global de l'entreprise (stratégique et technique)		17 600 €	20 entreprises
Phase 2b : pour les entreprises de plus de 10 salariés accompagnement avec 2 modules : formation sur l'outil ClimateCalc et/ou pré-diagnostic colorimétrie		9 680 € 4 400 €	10 entreprises 2 modules
Phase 3 : Pour les entreprises « innovantes » : construction d'un plan d'accompagnement sur un projet d'innovation (services, procédés, organisation) ou de diversification par le design		80 000 €	Plafond pour 10 entreprises et 10jrs/entreprise, 1 000€/jr
Phase 4 : présentation du rapport consolidé au niveau collectif avec la restitution des résultats de l'action aux entreprises participantes Animation d'ateliers thématiques/de créativité issus de la consolidation des diagnostics	2 950 € 6 900 €	2 300 € 7 300 €	1jr restitution
Phase 5 : phase de restitution collective des recommandations de l'ensemble des professionnels de la région Poitou-Charentes Animation du lancement du cluster graphique de la région Poitou-Charentes	3 450 €	3 650 €	Développer des liens entre les acteurs de la communication graphique dans la région
Communication (4)	5 000 €	1 000 €	
Sous/Total	23 912 €	129 580 €	
TOTAL du projet	153 492 €		

LE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Porteur du projet : UNIC	23 492 €
Entreprises :	30 000€
Etat :	80 000€
Grand Angoulême	20 000€
Conseil Régional	Mobilisation du dispositif général « coup de pouce numérique »(*)
TOTAL	153 492 €

(*)En attente d'une validation du Conseil Régional pour un engagement formel dans cette action collective.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 26 septembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1er octobre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € à l'Union Nationale de l'Impression Communication dans le cadre du programme de soutien à la filière graphique/communication.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec l'UNIC.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 65.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **23 octobre 2013**	**Affiché le :** **23 octobre 2013**